

REGLEMENT INTERNE EN HEBERGEMENT PRIVE

Afin de vous assurer un séjour agréable et d'éviter tout malentendu nous vous prions de lire le règlement interne. En confirmant votre réservation, vous certifiez les avoir lues et les acceptez, et vous engagez à les respecter dans leur intégralité. Le non respect de ce règlement peut entraîner l'annulation de votre réservation, ainsi que le paiement de la totalité du séjour même si le séjour est écourté.

A leur arrivée au logement les clients doivent remettre une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) aux propriétaires qui iront alors les déclarer. Les pièces d'identité doivent leur être remises dans un délai de 24h00. Les clients doivent également leur remettre le bon d'échange et payer le solde.

Les propriétaires sont à la disposition des clients durant toute la durée du séjour pour toute information ou aide dont ils auraient besoin. En cas de réclamation concernant la qualité du logement nous conseillons aux clients d'en informer aussitôt les propriétaires, et de contacter l'agence au cas où ces derniers ne peuvent régler le problème.

Les clients sont responsables de la propreté du logement tout le long de leur séjour. Les propriétaires n'ont pas l'obligation de ranger, nettoyer ou sortir les poubelles du logement durant le séjour des clients.

Les propriétaires changent les draps tous les 7 jours. Les propriétaires ne sont pas obligés de fournir de serviette de toilette, torchon, papier toilette, produit d'entretien et liquide vaisselle, chaise longue et parasol.

Les propriétaires n'ont pas l'obligation d'organiser le temps libre des clients ou de leur proposer de l'animation.

Les clients sont responsables de leurs biens personnels laissés dans le logement, et les propriétaires ne sont en aucun cas responsables de toute disparition. Nous conseillons aux clients de fermer portes et fenêtres lorsqu'ils quittent le logement.

Les propriétaires n'ont pas le droit d'entrer dans le logement lors de l'absence des clients, sauf en cas de danger et pour éviter tout dommage. Dans ce cas ils doivent en informer les clients de leur retour. En cas de doute du propriétaire de non respect du règlement interne, les clients doivent lui autoriser l'entrée dans le logement afin qu'il vérifie par lui-même la situation.

Les clients peuvent emmener leurs animaux domestiques seulement en cas d'autorisation préalable des propriétaires et de l'agence. Le contraire peut amener à l'annulation de la réservation. Les clients sont responsables de tout dommage créé par leurs animaux et doivent ramasser les excréments aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'appartement, dans les environs proches et sur la plage. S'il a été convenu que l'animal doit rester dehors, il ne peut en aucun cas entrer dans le logement.

Il est interdit de posséder des armes, des produits explosifs ou inflammables, et des produits à forte odeur, ainsi que des appareils de cuisson (réchaud...) ou électriques (ventilateur...) sans l'autorisation des propriétaires.

Le client se doit de respecter le logement ainsi que le mobilier qui se trouve aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de celui-ci. Il est interdit de modifier la disposition du mobilier ainsi que de le transporter dans tout autre logement, à l'extérieur ou à la plage (les chaises de cuisine sur la terrasse, les couverts dans un autre logement, les serviettes de toilette ou les couvertures à la plage, les chaises longues de la piscine à

la plage...).

L'utilisation de tout équipement ou appareil ne faisant pas partie du logement (barbecue, garage...) est possible seulement sur accord des propriétaires.

En sortant du logement les clients doivent fermer les parasols, éteindre les lumières ainsi que tous les appareils électriques, fermer le gaz et les robinets. Les clients sont également priés de ne pas laisser la climatisation allumée lors de leur absence si cela n'est pas nécessaire, et de fermer les portes et fenêtres lorsqu'elle est en marche. Il est interdit de laisser couler l'eau du robinet afin de refroidir de la nourriture ou des boissons. Il est également interdit de jeter tout déchet dans les toilettes ou dans tout autre endroit non prévu à cet effet ainsi qu'à l'extérieur du logement.

En cas de réservation d'un logement de type 'Robinson', le client se doit d'économiser l'eau et l'électricité, autrement dit il ne peut sans l'autorisation des propriétaires utiliser des appareils qui consomment beaucoup d'électricité (fer à repasser, sèche cheveux...).

Les clients ne peuvent autoriser toute autre personne que celles qui séjournent dans le logement à demeurer à l'intérieur ou à l'extérieur de celui-ci. Si d'autres personnes que celles qui sont déclarées lors de la réservation sont présentes dans le logement les propriétaires tout comme l'agence peuvent mettre fin au séjour de tous les clients. Les clients séjournant dans un logement n'appartenant pas aux propriétaires n'ont pas le droit d'entrer dans le logement de ces derniers sans leur autorisation.

En cas de dommages créés intentionnellement ou non sur les biens des propriétaires, les clients ont l'obligation de payer le prix total de ces biens. Les propriétaires peuvent exiger des clients qu'ils laissent une caution le jour de leur arrivée. La caution est retournée aux clients le jour de leur départ s'ils laissent le logement dans l'état ou ils l'ont trouvé. Si le propriétaire exige une caution le client en sera informé lors de l'envoi du devis.

Si les clients arrivent au logement après 20h00 le premier jour de leur réservation, ils doivent en informer les propriétaires ou l'agence. Ainsi sera évité tout malentendu notamment que les propriétaires acceptent d'autres clients pensant que les premiers aient renoncé à leur réservation.

Le jour de départ les clients doivent quitter le logement au plus tard à 10h00 afin que les propriétaires puissent le préparer pour les clients suivant arrivant à 14h00. Les clients ont l'obligation de laisser le logement dans l'état ou ils l'ont trouvé, en ordre et intact.

Les clients sont priés de ne pas perturber la tranquillité des propriétaires et des autres clients de 14h00 à 17h00 et de 22h00 à 8h00.

Les propriétaires tout comme l'agence peuvent mettre fin à la réservation des clients au cas où ces derniers ne respectent pas le règlement interne. Dans ce cas ils n'auront droit à aucun dédommagement.

Il est considéré que le client, à son arrivée au logement, accepte le règlement interne dans son intégralité. Tout litige ne pouvant être réglé sur place avec les propriétaires ou l'agence entraînera l'intervention de la police ou du tribunal de Split. Toute réclamation sera prise en compte seulement si elle est déclarée durant la durée du séjour. Aucune réclamation ultérieure ne sera acceptée.

